



## // COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 décembre 2020

### Pour atteindre les objectifs de la PPE, le développement de la géothermie comme technologie d'avenir ne doit pas être entravé

**Vendredi 4 décembre, un séisme consécutif à la réalisation d'un forage géothermique au nord de l'Agglomération de Strasbourg a atteint 3,5 de magnitude sur l'échelle de Richter. Il fait suite à d'autres événements similaires survenus sur ce site alsacien au cours des dernières semaines. L'opération de forage concernée a donc été suspendue. Le SNCU, syndicat des opérateurs de réseaux de chaleur et de froid, membre de la FEDENE, s'associe à l'ADEME et au Syndicat des énergies renouvelables (SER) pour rappeler que la grande majorité des projets de géothermie profonde est réalisée dans les bassins sédimentaires et n'a jamais présenté de risque de sismicité induite. Il réaffirme les bénéfices et les perspectives prometteuses offertes par la géothermie pour avancer résolument dans la transition énergétique.**

#### Un forage spécifique en contexte faillé

Le projet alsacien mené à Vedenheim reposait sur une opération en contexte « faillé », à plus de 4 000 mètres de profondeur. Dans ces failles, la circulation de l'eau en profondeur modifie l'équilibre mécanique des roches. Cette modification peut entraîner un risque sismique d'intensité variable, principalement dans les phases de test sur les forages et de mise en route. Les opérations de géothermie sont strictement encadrées par les autorités et réalisées en concertation avec l'ensemble des acteurs afin de pouvoir agir et informer rapidement en cas de problème. Le projet ECOGI, centrale géothermique dans un contexte similaire mais moins profond (2 500 m) fonctionne d'ailleurs depuis plusieurs années sans présenter aucune difficulté.

La grande majorité des projets de géothermie profonde en France métropolitaine sont exploités dans un contexte différent, en bassin sédimentaire, à des profondeurs allant jusqu'à 2 500 mètres, comme par exemple dans les bassins parisien et aquitain. Cette technologie consiste à exploiter le potentiel thermique de couches géologiques homogènes et stables mécaniquement. S'appuyant sur une expérience éprouvée pendant plus de 50 ans, ce type d'intervention n'a jamais fait apparaître le moindre risque de micro-sismicité, tant lors de la réalisation que de l'exploitation.

#### Energie d'avenir, la géothermie est indispensable pour atteindre les objectifs de la PPE

Vertueuse, locale et durable, parfaitement adaptée aux milieux urbains denses, l'énergie géothermique puisée dans les couches géologiques demeure indispensable pour accélérer l'accroissement de la chaleur renouvelable dans le mix énergétique français. La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie fixe à la filière un objectif ambitieux à atteindre d'ici 2028 : + 3,6 TWh de chaleur issue de la géothermie profonde. Cette trajectoire reste accessible en se concentrant sur la valorisation des ressources sédimentaires du territoire.

Des régions fortement urbanisées disposent à la fois de ressources géothermales abondantes, telles que le bassin parisien (avec l'aquifère du Dogger notamment) et le bassin aquitain, et une forte demande très localisée en chauffage et eau chaude sanitaire. Les projets géothermiques en cours sur le territoire sont sûrs et doivent être poursuivis et encouragés. Pour la filière, rappeler ces distinctions techniques est crucial pour ne pas entraver le développement de la géothermie en France ni amoindrir ses bénéfices. En s'appuyant sur l'indispensable apport de cette technologie d'avenir, la filière reste optimiste sur l'objectif fixé par la PPE.

« La filière entend réaffirmer l'absence de risque des projets géothermiques menés par les adhérents du SNCU », souligne Aurélie Lehericy, présidente du SNCU. « Nous sommes convaincus que la géothermie demeure une technologie résolument tournée vers l'avenir et très prometteuse, associant performances énergétique et économique. Associée au développement des réseaux de chaleur et de froid, la géothermie offre un potentiel considérable pour produire une chaleur renouvelable et responsable et ainsi atteindre les objectifs de la PPE en temps et en heure ».

« Plus de 70 opérations de géothermie profonde en France chauffent depuis plus de 50 ans plus d'un million d'habitants, essentiellement en Région parisienne et en Aquitaine et valorisent 1,8 TWh par an d'énergie renouvelable<sup>1</sup>. Le développement de la filière géothermique garde donc toute sa place pour l'atteinte des objectifs de chaleur renouvelable fixés par la PPE. La géothermie en contexte faillé peut permettre de développer cette ressource renouvelable et décarbonée ailleurs que là où elle est traditionnellement implantée, mais pour cela il est impératif que les porteurs de projet démontrent au préalable la maîtrise des risques de sismicité induite », explique Fabrice Boissier, Directeur général délégué de l'ADEME.

Pour Jean-Louis BAL, Président du SER, « L'évènement sismique intervenu en Alsace doit être rigoureusement analysé pour en tirer les enseignements. Mais il est aussi essentiel de comprendre qu'il concerne une filière totalement distincte des opérations de géothermie de surface, et de géothermie profonde sur des nappes aquifères situées dans des couches géologiques sédimentaires, qui alimentent en chaleur et en froid des milliers d'habitants sur une grande partie du territoire, depuis des décennies. La production de chaleur renouvelable est un enjeu essentiel face au défi climatique, et la géothermie est pour cela un atout majeur dont notre pays doit continuer à développer le potentiel - en travaillant par exemple, pour la géothermie profonde de haute température, sur des profondeurs plus réduites offrant des températures plus basses et qui permettent de produire de grandes quantités de chaleur, comme c'est le cas de l'installation de Rittershoffen ».

-----  
1. Soit l'équivalent de la consommation de chauffage annuelle de 180 000 logements.  
-----

## Contacts presse :

**ADEME** : Service de Presse – [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com) – 01 58 47 81 28

**FEDENE** : Léo VALENTIN – Chef de projets communication – [lvalentin@fedene.fr](mailto:lvalentin@fedene.fr) – 06 85 58 96 62

**SER** : Gilles CORMAN – Directeur de la communication - [gilles.corman@enr.fr](mailto:gilles.corman@enr.fr) - 06 73 88 71 18

**SNCU** : Isabelle LAVILLE – Agence Réplique - [ilaville@replique-com.com](mailto:ilaville@replique-com.com) – 06 25 47 18 03

### **A propose de l'ADEME – Agence de la transition écologique - [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)**

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

### **A propos de la FEDENE – Fédération des Services Energie Environnement - [www.fedene.fr](http://www.fedene.fr)**

La FEDENE, Fédération des Services Energie Environnement, regroupe, à travers sept syndicats professionnels spécialisés par métier, 500 entreprises de services centrées sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facility management et l'ingénierie de projets.

### **A propos du SER – Syndicat des énergies renouvelables - [www.syndicat-energies-renouvelables.fr](http://www.syndicat-energies-renouvelables.fr)**

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 400 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

## **A propos du SNCU – Syndicat national du chauffage urbain et de la climatisation urbaine**

Le SNCU, membre de la FEDENE, est un syndicat professionnel qui regroupe les gestionnaires publics ou privés de réseaux de chaleur et de froid. Ses adhérents ont en charge plus de 90 % de l'activité du secteur. Le SNCU œuvre quotidiennement, en lien avec ses partenaires français et européens, au développement des réseaux de chaleur et de froid vertueux. Il mène depuis les années 1980 des enquêtes nationales annuelles, seule source d'informations techniques du secteur. Ces données contribuent à la promotion des réseaux de chaleur et de froid et mettent en avant leur rôle majeur dans la transition énergétique : en 2019, les énergies renouvelables et de récupération couvrent 59,4 % de leur mix énergétique.